

QUINCY-SOUS-SÉNART

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

o o o o o o

OBJET : N° 15

Fixation de la participation financière des familles pour les séjours Jeunesse organisés au cours de l'été 2023

date de convocation :
24 mars 2023

date d'affichage :
24 mars 2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 29

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine GARNIER, **Maire**

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, M. Cyril PICARD, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, Mme Danielle COUVREUX, **Adjoint au Maire,**

Mme Jacqueline GAILLARD, M. Fred CICOFRAN, Mme Brigitte HERVY, Mme Sylvana BONAMICO, Mme Aude FROMENT, Mme Angeline NKUINGA, Mme Djamila ZERROUKI, M. Pierre-Michel FELICIAGGI, Mme Carine FROGER, M. Fabien FOURNIER, M. Kamel LEBAL, M. Frédéric FOVET, M. John ROSE, Mme Stéphanie NUNES, M. Nicolas GATTI, Mme Latifa DJELOUAH, Mme Najia BENRAMDANE, **Conseillers municipaux.**

ONT DONNE PROCURATION :

Mme Marie DELAROCHE	à	Mme Christine GARNIER
M. Marc NUSBAUM	à	M. Jacky GERARD
M. Sylvain TESSIER	à	Mme Acacia GAROU
Mme Véronique MESSIE	à	Mme Najia BENRAMDANE
M. Florian BOIVERT	à	Mme Latifa DJELOUAH

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pascal ODOT

Objet n°15 : Fixation de la participation financière des familles pour les séjours organisés au cours de l'été 2023

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines et marchés publics » qui s'est réunie pour l'examen de ce point le 20 mars 2023,

Considérant que dans le cadre des actions du Service Jeunesse, la ville organisera au cours de l'Eté 2023 deux séjours de vacances :

- 1 séjour pour les 11-14 ans qui sera Intercommunal. Les services Jeunesse des villes de Boussy-Saint-Antoine, Epinay-sous-Sénart, Brunoy et Quincy-sous-Sénart travaillent actuellement à son élaboration en partenariat avec l'Association de Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine.
- 1 séjour pour les 15-17 ans à destination des jeunes Quincéens. Les jeunes accueillis au sein du service 16-25 ans seront mobilisés pour établir le choix du séjour qui sera fait parmi l'offre du prestataire de séjour.

Considérant que le nombre de places proposées est de :

- 12 places pour le séjour à destination des 11-14 ans
- 15 places pour le séjour à destination des 15-17 ans

Entendu l'exposé de M. PICARD, 3^{ème} adjoint au maire chargé des sports, jeunesse et politique de la ville,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE pour les séjours 2023 à destination des 11-17 ans une augmentation des tarifs de 5.1%, à appliquer sur les montants mini et maxi et sur le taux d'effort appliqué.

FIXE les Séjours à destination des 11-14 ans :

Tarif 2023
➤ 15.05 € en tarif MINI
➤ 24.08 € en tarif MAXI
➤ Taux d'effort à 0.192

FIXE les Séjours à destination des 15-17 ans :

Tarif 2023
➤ 17.36 € en tarif MINI
➤ 27.79 € en tarif MAXI
➤ Taux d'effort à 0.297

PRECISE que la participation financière des familles sera définie en multipliant le tarif journalier, voté en Conseil Municipal pour chaque tranche d'âge, par le nombre de jours que comporteront les séjours proposés.

PRECISE que toute annulation à moins de 72 heures précédant le départ du séjour, ne donnera lieu à aucun remboursement sauf présentation d'un certificat médical.

PRECISE qu'une dégressivité appliquée selon le nombre d'enfants dans la famille inscrits à l'activité « Séjours » : 5% pour 2 enfants inscrits, 10 % pour 3 enfants inscrits, 15 % pour 4 enfants et + inscrits.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.



Le Maire,

Christine GARNIER

Le secrétaire de séance

Pascal ODOT